



Mme la Préfète de la Région

**DREAL Centre-Val de Loire** 181, Rue de Bourgogne **45000 ORLEANS** 

DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE Service Eau, Biodiversité, Risques Naturals et Loire

2 2 FEV. 2022

Courrier "Arrivée"

Paris, le 08 février 2022

Affaire suivie par Pascal THIERRY Responsable d'opérations Pascal.thierry@icfhabitat.fr 01.55.33.99.34 - 06.61.02.61.50

Objet: Quartier « Le Petit Vilvaude » à Fleury-Les-Aubrais - Loiret. Demande de dérogation pour la destruction de nids d'oiseaux protégés.

LRAR

Nº 4A 133 449 3073 5

ARRIVÉ LE SEFE

Madame la Préfète.

Afin de pouvoir réaliser des travaux de ravalement d'immeubles situés à Fleury-Les-Aubrais « quartier Vilvaude » sur lesquels sont présents deux espèces d'oiseaux protégés, nous vous adressons une demande de dérogation pour la destruction de nids.

Bien entendu, nous nous engageons, conformément aux prescriptions de la Ligue de Protection des Oiseaux de Centre-Val de Loire que nous avons missionnée pour nous accompagner, à compenser les destructions par la pose de nichoirs artificiels.

Nous joignons à notre demande le rapport des préconisations formulées par la Ligue de Protection des Oiseaux.

Dans l'attente de votre autorisation.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération.

Pascal THIERRY Responsable d'opérations ICF Habitat Atlantique

26, rue du Phi — 3 G3 20003 75495 PARIS CEU 11. 10 71- 200 886 RCS 1-515

ICF ATLANTIQUE CA d'HLM 

